

Image not found or type unknown



Transmission d'un bail rvp

Par **Mot passant**, le **27/10/2012 à 19:04**

Bonjour,

Ma mère est locataire depuis 40 ans d'un ILM de la RIVP.

Maman peut-elle demander un avenant à son contrat de bail pour que sa petite fille puisse s'y installer pendant son absence?

Sa petite fille peut-elle y habiter sans demander une autorisation préalable à la RIVP

Merci.

Motpassant